

TRAVAIL EN HAUTEUR

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier la réglementation et les obligations liées au travail en hauteur.
- Choisir, vérifier et utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI).
- Accéder et évoluer en sécurité sur différents postes de travail.
- Mettre en place un balisage adapté de la zone d'intervention.
- Réagir face à une situation d'incident simple et appliquer les gestes de secours avec le matériel disponible.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés (supports visuels, vidéos).
- Ateliers pratiques avec mise en situation réelle.
- Utilisation des EPI fournis pendant la formation.

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue lors des exercices pratiques.
- Questionnaire de validation des connaissances en fin de session.

Inscription

Pour vous inscrire à cette formation, contactez-nous à contact@apoi.re ou au **06 93 87 33 53**. Nous vous accompagnerons dans le processus d'inscription.

Nos formateurs

Formateurs certifiés et expérimentés en travaux en hauteur et en suspension, spécialisés dans l'utilisation et la vérification des EPI.

Modalités

La formation est accessible après une analyse des besoins réalisée avec l'employeur ou le référent. Le délai d'accès est d'au moins un mois après validation de la demande.

DURÉE : 14 heures = 2 jours de formation

VALIDITÉ : Recyclage recommandé tous les 2 ans.

PUBLIC : Toute personne amenée à intervenir en hauteur avec des EPI contre les chutes (opérateurs, techniciens, encadrants).

PRÉREQUIS : Aucun.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8 stagiaires maximum

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Lors de l'inscription, nous évaluons les adaptations nécessaires, avec l'appui de partenaires, et invitons les personnes en situation de handicap de contacter notre référent **M. BELGUENDOZ Benaouda** par mail à direction@apoi.re.

ATTESTATION : Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant validé les acquis et justifié de leur assiduité tout au long de la session.



TRAVAIL EN HAUTEUR

Programme

Partie théorique

- Rappel de la législation applicable au travail en hauteur.
- Connaissance des équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI).
- Critères de choix et vérifications préalables des EPI.
- Principes de balisage et organisation de la zone de travail.
- Notions de base sur les nœuds et ancrages.
- Conduite à tenir en cas d'incident et sensibilisation au syndrome du harnais.

Partie pratique

- Réglage, vérification et utilisation des longes antichute et systèmes à rappel automatique.
- Exercices d'accès et de progression sécurisée sur toitures, échafaudages, pylônes ou poteaux.
- Pose et dépose de lignes de vie temporaires.
- Sécurisation et utilisation des échelles mobiles.
- Mise en situation de sauvetage avec EPI.

